
États financiers de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

31 décembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4-5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent à obtenir des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 26 mai 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Notes	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobili- sations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	2019	2018
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Apports	3	2 075 962	—	537 916	—	2 600 258	5 214 136	2 566 375
Revenus de placement	4	3 427 380	—	489 983	20 155	769 856	4 707 374	(2 356 001)
Activités de financement	5	1 379 263	—	360 822	—	229 437	1 969 522	1 656 828
Activités commerciales	6	55 000	—	4 624 717	—	—	4 679 717	4 608 176
		6 937 605	—	6 013 438	20 155	3 599 551	16 570 749	6 475 378
Charges								
Frais inhérents liés aux apports	3	212 893	—	669 420	—	—	882 313	883 038
Gestion et garde des placements		164 414	—	—	—	—	164 414	168 190
Activités de financement	5	867 415	—	171 268	—	167 733	1 206 416	1 087 813
Activités commerciales	6	—	—	3 639 278	—	—	3 639 278	3 450 717
Administration		1 218 687	—	—	—	3 000	1 221 687	1 201 199
Amortissement des immobilisations		—	6 827	—	—	—	6 827	7 030
		2 463 409	6 827	4 479 966	—	170 733	7 120 935	6 797 987
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant dons		4 474 196	(6 827)	1 533 472	20 155	3 428 818	9 449 814	(322 609)
Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île- de-Montréal/Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost		470 171	—	3 203 595	—	950 108	4 623 874	2 243 739
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		4 004 025	(6 827)	(1 670 123)	20 155	2 478 710	4 825 940	(2 566 348)
Soldes de fonds au début		9 210 687	46 133	18 575 937	10 163 051	8 679 014	46 674 822	49 241 170
Virements interfonds	8	(825 242)	1 453	—	725 791	97 998	—	—
Soldes de fonds à la fin		12 389 470	40 759	16 905 814	10 908 997	11 255 722	51 500 762	46 674 822

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État de la situation financière
 au 31 décembre 2019

	Notes	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobili- sations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	2019	2018
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif								
Placements et intérêts courus								
	9	49 624 909	—	—	—	—	49 624 909	43 919 203
		68 740	—	—	—	—	68 740	55 568
		49 693 649	—	—	—	—	49 693 649	43 974 771
Autres éléments d'actif								
	10	2 320 051	—	—	—	—	2 320 051	2 041 264
		504 480	—	—	—	—	504 480	650 529
	13	—	—	16 905 814*	10 908 997*	11 255 722*	—	—
		356 310	—	—	—	—	356 310	313 132
	11	—	40 759	—	—	—	40 759	46 133
		3 180 841	40 759	16 905 814	10 908 997	11 255 722	3 221 600	3 051 058
		52 874 490	40 759	16 905 814	10 908 997	11 255 722	52 915 249	47 025 829

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État de la situation financière (suite)
 au 31 décembre 2019

Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passif							
	1 395 215	—	—	—	—	1 395 215	341 657
12	Créditeurs et charges à payer						
	19 272	—	—	—	—	19 272	9 350
	Produits perçus d'avance						
	39 070 533*	—	—	—	—	—	—
13	Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds						
	40 485 020	—	—	—	—	1 414 487	351 007
Soldes de fonds							
	—	40 759	—	—	—	40 759	46 133
14	Investis en immobilisations						
	—	—	16 905 814	5 082 649	11 255 722	33 244 185	32 317 445
	Affectations d'origine externe						
	—	—	—	5 826 348	—	5 826 348	5 100 557
	Affectations d'origine interne						
	12 389 470	—	—	—	—	12 389 470	9 210 687
	Non grevés d'affectations						
	12 389 470	40 759	16 905 814	10 908 997	11 255 722	51 500 762	46 674 822
	52 874 490	40 759	16 905 814	10 908 997	11 255 722	52 915 249	47 025 829

* Ces montants ne sont pas reportés dans le total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 _____, administrateur
 _____, administrateur

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 825 940	(2 566 348)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(3 210 740)	3 728 100
Amortissement des immobilisations	6 827	7 030
	1 622 027	1 168 782
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	(13 172)	(1 283)
Débiteurs	146 048	1 145 763
Frais payés d'avance et autres éléments d'actifs	(43 178)	(33 478)
Créditeurs et charges à payer	1 053 559	(1 851 193)
Produits perçus d'avance	9 922	(2 725)
	2 775 206	425 866
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(2 494 966)	(1 183 870)
Acquisition d'immobilisations	(1 453)	—
	(2 496 419)	(1 183 870)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	278 787	(758 004)
Encaisse au début	2 041 264	2 799 268
Encaisse à la fin	2 320 051	2 041 264

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est une fondation publique créée pour aider à la réalisation des objectifs poursuivis par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal/Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost (l'« Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal »). Elle est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière de prestation des services et d'administration.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les actifs immobilisés détenus par la Fondation, de même que les produits et charges qui y sont liés.

Fonds de développement

Le fonds de développement rend compte des activités menées dans le cadre des campagnes majeures et présente les ressources affectées au financement de projets majeurs de développement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (construction, aménagements et acquisition d'équipements médicaux), à l'enseignement ainsi qu'à l'attribution de bourses de recherche ou postdoctorales.

Fonds de dotation

Affectations d'origine externe

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe présente les ressources apportées à titre de dotations. Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation sont présentés dans le fonds d'administration générale, sauf dans le cas de directives stipulées par les apporteurs des fonds détenus à titre de dotation.

Affectations d'origine interne

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne présente les sommes transférées par le conseil d'administration du fonds d'administration générale dans le but d'assurer une croissance du capital du fonds de dotation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration, à l'exception des revenus tirés de ces ressources qui sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Fonds spécifique

Le fonds spécifique présente les ressources affectées au financement de projets, comme il est spécifié par les donateurs.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Apports

Les apports grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds approprié au moment où ils sont encaissés.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au moment où ils sont encaissés.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du fonds de dotation au moment où ils sont encaissés.

Les promesses d'apports et les dons différés (legs testamentaire, assurance vie, rente, etc.) sont présentés dans les notes complémentaires.

Revenus de placement

Les revenus de placement affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés dans le fonds de développement ou, lorsque stipulé par les donateurs, dans le fonds de dotation. Les revenus de placement non grevés d'affectations tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale.

Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de développement et du fonds spécifique sont constatés à titre de produits dans les fonds respectifs. Les autres revenus de placement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Activités de financement

Les revenus affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds de développement ou le fonds spécifique. Les revenus non affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Activités commerciales

Les revenus des activités commerciales sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale, à l'exception des revenus du stationnement, qui sont constatés dans le fonds de développement, puisqu'ils sont affectés à l'acquisition d'équipements médicaux.

Ventilation des charges

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés affectés aux activités de financement et aux communications, qui sont ventilées entre la fonction « activités de financement » et la fonction « administration ». La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué aux deux fonctions par les employés visés.

Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal/ Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Les dons font l'objet d'une approbation de la part du conseil d'administration et sont comptabilisés au moment où ils sont versés ou devenus exigibles.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 %
Mobilier	10 %
Matériel informatique	25 %

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2019

3. Apports

	2019		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	2 075 962	212 893 ⁽¹⁾	1 863 069
Fonds de développement	537 916	669 420 ⁽²⁾	(131 504)
Fonds spécifique	2 600 258	—	2 600 258
	5 214 136	882 313	4 331 823

	2018		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	857 626	210 975 ⁽¹⁾	646 651
Fonds de développement	191 338	672 063 ⁽²⁾	(480 725)
Fonds de dotation	50 000	—	50 000
Fonds spécifique	1 467 411	—	1 467 411
	2 566 375	883 038	1 683 337

(1) Dépenses de publipostage

(2) Frais inhérents aux campagnes majeures

4. Revenus de placement

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts	550 136	519 034
Dividendes	946 498	853 065
Variation de la juste valeur des placements	3 210 740	(3 728 100)
	4 707 374	(2 356 001)
Répartition des revenus de placement		
Fonds d'administration générale	3 427 380	(1 781 603)
Fonds de développement	489 983	(233 023)
Fonds de dotation	20 155	(9 554)
Fonds spécifique	769 856	(331 821)
	4 707 374	(2 356 001)

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2019

5. Activités de financement

	2019		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	188 553	71 329	117 224
Gala	639 327	346 315	293 012
Dîner homard	132 584	104 483	28 101
Salon de l'auto	232 963	134 188	98 775
Activités tierces	3 291	—	3 291
Dégustation de vins	72 500	28 753	43 747
Défi sportif	110 045	182 347	(72 302)
	1 379 263	867 415	511 848
Fonds de développement			
Loterie – employés	215 140	107 468	107 672
Loterie – public	145 682	63 800	81 882
	360 822	171 268	189 554
Fonds spécifique			
Activités tierces	183 106	149 720	33 386
Vélo-Onco	46 331	18 013	28 318
	229 437	167 733	61 704
	1 969 522	1 206 416	763 106
			2018
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	165 499	81 236	84 263
Gala	406 297	329 761	76 536
Dîner homard	114 337	93 267	21 070
Salon de l'auto	191 325	81 281	110 044
Loterie	53 277	26 294	26 983
Activités tierces	76 898	18 216	58 682
Dégustation de vins	74 683	28 985	45 698
Défi sportif	249 496	293 944	(44 448)
	1 331 812	952 984	378 828
Fonds de développement			
Loterie	227 500	109 365	118 135
Activités tierces	3 050	86	2 964
	230 550	109 451	121 099
Fonds spécifique			
Activités tierces	54 249	10 219	44 030
Vélo-Onco	40 217	15 159	25 058
	94 466	25 378	69 088
	1 656 828	1 087 813	569 015

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2019

6. Activités commerciales

	2019		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale Machines distributrices	55 000 *	—	55 000
Fonds de développement Stationnement	4 624 717	3 639 278 **	985 439
	4 679 717	3 639 278	1 040 439

	2018		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale Machines distributrices	55 000 *	—	55 000
Fonds de développement Stationnement	4 553 176	3 450 717 **	1 102 459
	4 608 176	3 450 717	1 157 459

* Produits perçus de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

** Charges engagées auprès de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

7. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales de 987 020 \$ (887 725 \$ en 2018) ont été ventilés entre la fonction « activités de financement » pour 179 654 \$ (152 445 \$ en 2018) et la fonction « administration » pour 807 366 \$ (735 280 \$ en 2018).

8. Virements interfonds

Les virements interfonds effectués au cours de l'exercice sont les suivants :

	2019			
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration	(825 242)	1 453	725 791	97 998

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2019

8. Virements interfonds (suite)

	2018			
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration	(142 456)	—	80 581	61 875

9. Placements

	2019	2018
	\$	\$
Actions	30 338 826	24 996 898
Obligations, valeur nominale de 16 260 000 \$ (14 570 000 \$ au 31 décembre 2018), à des taux variant de 1,200 % à 10,950 % (1,250 % à 10,950 % au 31 décembre 2018), échéant de janvier 2020 à juin 2026 (février 2019 à juin 2026 au 31 décembre 2018)	16 538 018	14 848 090
Bons du Trésor, échéant jusqu'en février 2020 (jusqu'en mai 2019 au 31 décembre 2018)	2 600 877	3 918 347
Encaisse détenue chez le gardien des valeurs	35 765	47 621
Autres	111 423	108 247
	49 624 909	43 919 203

Sur la base de la juste valeur, la répartition des placements en obligations au 31 décembre 2019 est la suivante :

	%
Gouvernements canadien et provinciaux ou garantis par ces derniers	55
Sociétés	38
Municipalités	7
	100

10. Encaisse

Les soldes en banque portent intérêt au taux préférentiel de l'institution diminué de 2,000 % calculé quotidiennement. Le taux moyen de rendement de l'exercice est de 1,950 % (1,605 % en 2018).

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2019

11. Immobilisations

	2019		2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	183 065	157 763	25 302
Mobilier	72 951	58 848	14 103
Matériel informatique	60 843	59 489	1 354
	316 859	276 100	40 759
			29 359
			15 274
			1 500
			46 133

12. Crédoiteurs et charges à payer

	2019	2018
	\$	\$
Créditeurs	139 881	246 593
Salaires à payer	27 817	22 783
Sommes dues à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	1 227 517	72 281
	1 395 215	341 657

13. Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds

Les sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds portent intérêt au taux de rendement réalisé par le fonds d'administration générale sur ces fonds.

14. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine externe

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Fonds de développement	16 905 814	18 575 937
Fonds de dotation		
Le revenu d'un premier fonds doit être utilisé à l'attribution de bourses de recherche	1 000 000	1 000 000
Le revenu d'un deuxième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour l'amélioration des soins directs aux malades et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	817 442	810 905
Le revenu d'un troisième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour le financement de dossiers prioritaires et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	1 948 107	1 934 489
	33 244 185	32 317 445

14. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine externe (suite)

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Le revenu d'un quatrième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en cardiologie	291 100	291 100
Le revenu d'un cinquième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en orthopédie	526 000	526 000
Le revenu d'un sixième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en maladies cardiovasculaires	500 000	500 000
	5 082 649	5 062 494
Fonds spécifique	11 255 722	8 679 014
	33 244 185	32 317 445

15. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui est une partie liée compte tenu de la nature des activités de la Fondation, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs qui y sont liés, sont présentés dans les états financiers ou dans les notes complémentaires à l'exception d'un montant de 400 958 \$ (554 117 \$ en 2018) qui est inclus dans les débiteurs. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

16. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des actions qui découle des fluctuations, des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations et en bons du Trésor portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

17. Événement postérieur à la date de clôture

Après la clôture de l'exercice, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de pandémie. Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Les marchés financiers ont été très volatiles en regard de la situation entourant la COVID-19 et plus particulièrement la juste valeur des actions a subi une baisse importante. Le portefeuille de placement de la Fondation est sujet à ces variations des marchés financiers. La durée et les incidences de la COVID-19 pour les activités futures de collecte de fonds restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation financière de la Fondation des périodes futures.